

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

23 Novembre 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois novembre à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Dominique FOUTRIER, Maire.

Sont présents : FOUTRIER Dominique, MANGILI Antoine, MATHIOT Daniel, PORTE Bruno, BOUVEROT Gérard, PILLON Christine, PETIT Loïc.

Absents excusés : MAISON Chantal (pouvoir donner à PORTE Bruno), FUGERE Patrice

Absents : GUENIN Jean-Michel, TADIER Christophe

Secrétaire de séance : Daniel MATHIOT

Madame le Maire ouvre la séance et présente l'ordre du jour

Approbation du procès-verbal de la précédente réunion

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Achat photocopieur

Madame le Maire rappelle le projet de rationaliser le matériel d'impression et de reprographie par l'achat d'un unique photocopieur performant et présente les propositions de la société ACCES bureautique pour l'achat d'un photocopieur,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

RETIENT le SAMSUNG SL-X3220NR, avec un contrat de maintenance de 63 mois
et **DIT** que cet achat sera effectué en 2017

Convention de télétransmission avec la Préfecture

Dans le cadre du développement de l'administration électronique, l'Etat s'est engagé dans un projet dénommé ACTES, qui pose les principes de la dématérialisation de la transmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE de procéder à la télétransmission des actes réglementaires et des actes budgétaires soumis au contrôle de légalité,

DECIDE par conséquent de conclure une convention de mise en œuvre de la télétransmission avec le préfet de l'Aube, représentant l'Etat à cet effet,

DECIDE par conséquent de choisir le dispositif demat-aube et de conclure à cet effet une convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes au contrôle de légalité via la plateforme XDEMAT

Travaux de voirie

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux de voirie dans la Commune. Elle présente le programme des travaux défini et les entreprises retenues par la commission communale de la voirie :

- Réparation de la rue Neuve
- Réfection de la rue de la Lampe et mise en place de caniveaux chemin de Tonnerre
- Réfection de la rue de l'Eglise
- Mise en place d'enrobé sur une partie du trottoir pour matérialisation de places de parking
- Création d'un chemin d'accès derrière l'église.

Les travaux seront effectués pour partie par l'entreprise Gillet et pour partie par l'entreprise Mansanti.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE de réaliser des travaux de voirie dans la commune cités précédemment,

Et **SOLLICITE** une subvention de l'état au titre de la DETR

Désaffectation de l'école

Vu la circulaire interministérielle du 25 août 1995 relative à la désaffectation des biens des écoles élémentaires et maternelles publiques,

Compte tenu de la fermeture de la classe en juin 2016,

Le Conseil Municipal, (vote : 2 contre, 1 abstention, 5 pour)

SAISI pour avis Madame la Préfète de l'Aube sur la désaffectation de l'école élémentaire de COUSSEGREY

Convention de déneigement

Madame le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il est nécessaire, pour la saison hivernale 2016/2017, de signer une convention annuelle en matière de déneigement des voies communales du village.

Pour cette mission la candidature de Monsieur BOUVEROT Gérard a été proposée.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité sauf M. BOUVEROT qui n'a pas pris part au vote

APPROUVE le projet de convention de déneigement entre la Commune et Monsieur BOUVEROT Gérard

Rapport annuel de l'exercice 2015 du SPANC

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) pour l'exercice 2015 établi par le Syndicat Départemental Des Eaux de l'Aube.

LE CONSEIL MUNICIPAL, (vote : 3 abstentions - 5 pour)

PREND ACTE des propos de Madame le Maire,
et **ENTERINE** le rapport établi tel que présenté,

Décorations de Noël

Comme les années précédentes, des sapins décorés seront installés dans divers endroits de la commune. Les sapins seront, cette année, offerts par un généreux donateur que nous remercions. Le clocher de l'Eglise sera éclairé et les arbres de la place seront illuminés.

Vœux du Maire

Le Conseil Municipal présentera ses vœux aux habitants de la commune le Samedi 14 Janvier dans la salle du « point lecture » suivi du verre de l'amitié.

Informations et questions diverses

- Pétition internet : Madame le Maire rappelle la pétition des habitants concernant le faible débit internet qu'elle a transmis à Monsieur le Président du Conseil Départemental et rapporte les éléments de sa réponse :

"l'Assemblée Départementale a voté en mars 2016 une seconde phase de travaux pour l'aménagement numérique du Département de l'Aube. .. J'ai le plaisir de vous annoncer que votre commune est concernée par cette seconde phase de travaux. Ainsi, d'après les données recueillies auprès d'ORANGE, lorsque le sous-central de Coussegrey sera raccordé en fibre optique, l'ensemble des lignes téléphoniques devrait bénéficier d'un débit internet d'au moins égal à 8 Mbits/s... Le raccordement effectif de l'ensemble des lignes téléphoniques de votre commune devrait être réalisé par ORANGE pour la fin de l'année 2017."

- Téléphonie mobile : A la suite d'une enquête diligentée par le Département qui pointe les difficultés d'accès, notre commune est retenue pour la prochaine campagne de mesures.

- Travaux de renforcement du réseau électrique : En raison des réclamations faites, une nouvelle étude est en cours et les travaux devraient reprendre en février 2017.

- Point sur la rentrée scolaire : La rentrée s'est effectuée dans de bonnes conditions. La commune de Lignières a fait le maximum pour que tout soit opérationnel pour la rentrée.

Actuellement 40 élèves fréquentent le RPI. Malheureusement, la prochaine rentrée prévoit un effectif de 33 élèves (10 départs au collège seulement 3 nouveaux arrivants).

- Cérémonie de la commémoration de la fin des combats en AFN à Coussegrey le 3 décembre 2016 à 11 heures avec la participation de l'Espérance. Une gerbe et le vin d'honneur seront offerts par la commune.

- Inscriptions sur les listes électorales. Les personnes qui le souhaitent doivent se rendre à la mairie pour s'inscrire. Une permanence pour les inscriptions tardives aura lieu le 31 décembre de 9 h à 11 h.

- Date des élections 2017 :

* élections présidentielles - 23 avril et 7 mai 2017

* élections législatives : 11 et 18 juin 2017.

- Communes nouvelles : une réunion de démarrage d'un éventuel projet a eu lieu à Vanlay en présence d'élus de la commune et des communes environnantes.

- Christine PILLON participera à la réunion du Centre de Gestion concernant les contrats d'assurance.

La séance est levée à 22 h 30